

Situation en date du 2 février 2021

Le Conseil d'Administration du CPA Cendrillon n'a pas pris de décision quant au sort de la saison 2020-2021 pour le Programme Star. Nous sommes conscients que les mesures actuellement en vigueur ainsi que les dernières annonces faites par les autorités ne nous permettront pas de retourner à l'entraînement à très court terme. Toutefois, considérant que :

- le Programme Star est sous forme de cours privés (individuel);
- les heures habituellement allouées aux pratiques de spectacle, au camp de printemps et autres pourraient être utilisées afin de prolonger considérablement la saison;

le Conseil d'Administration du CPA Cendrillon se donne encore du temps avant de prendre une décision sur l'avenir de la saison 2021-2022 des patineurs du Programme Star.

Nous vous proposons donc de garder le tout en suspend. En cas de reprise, un calendrier sera élaboré et le tout sera finement comptabilisé afin d'assurer un crédit sur l'inscription de l'an prochain.

Si toutefois vous désirez obtenir un remboursement, il est possible de le faire en tout temps via l'adresse courriel du club info@cpacendrillon.com. Le remboursement a été calculé conformément à la politique de remboursement en vigueur sur notre site internet : <https://cpacendrillon.org/covid-19/>. Veuillez prendre note que 14 cours ont eu lieu jusqu'à maintenant.

	INSCRIPTION			DÉDUCTIONS				REMBOURSEMENT
Programme Star (cours privés)	Frais d'inscription CPA Cendrillon	Frais d'inscription à Patinage Canada NON-REMBOURSABLE*	Total Inscription Payé par le Membre	Frais d'inscription CPA Cendrillon (14 cours)	Frais d'administration (non-remboursable en cas d'annulation)	Frais d'inscription à Patinage Canada NON-REMBOURSABLE*	Total déductions	Total Remboursement
Star (incluant les Olympiques Spéciaux)	200,00 \$	45,00 \$	245,00 \$	30,10 \$	20,00 \$	45,00 \$	95,10 \$	149,90 \$

Star (3 jrs/sem) x 31 semaines soit 14 cours entre le 10 septembre et le 10 octobre 2020

Saison 2020-2021 complète : du 10 septembre 2020 au 18 avril 2021

* Les frais de 45 \$ d'inscription à Patinage Canada sont remboursables seulement pour les programmes n'ayant pas bénéficié de plus de 3 cours.

Reçu d'impôt

Pour tous ceux qui ne demanderont pas de remboursement, veuillez noter qu'il vous sera possible d'imprimer votre reçu d'impôt, en vous connectant sur votre compte *sportnroll*.

Nous vous remercions de votre patience.

Prenez soin de vous et de vos proches, on a vraiment hâte de vous retrouver pour la saison prochaine!

Le Conseil d'Administration du CPA Cendrillon